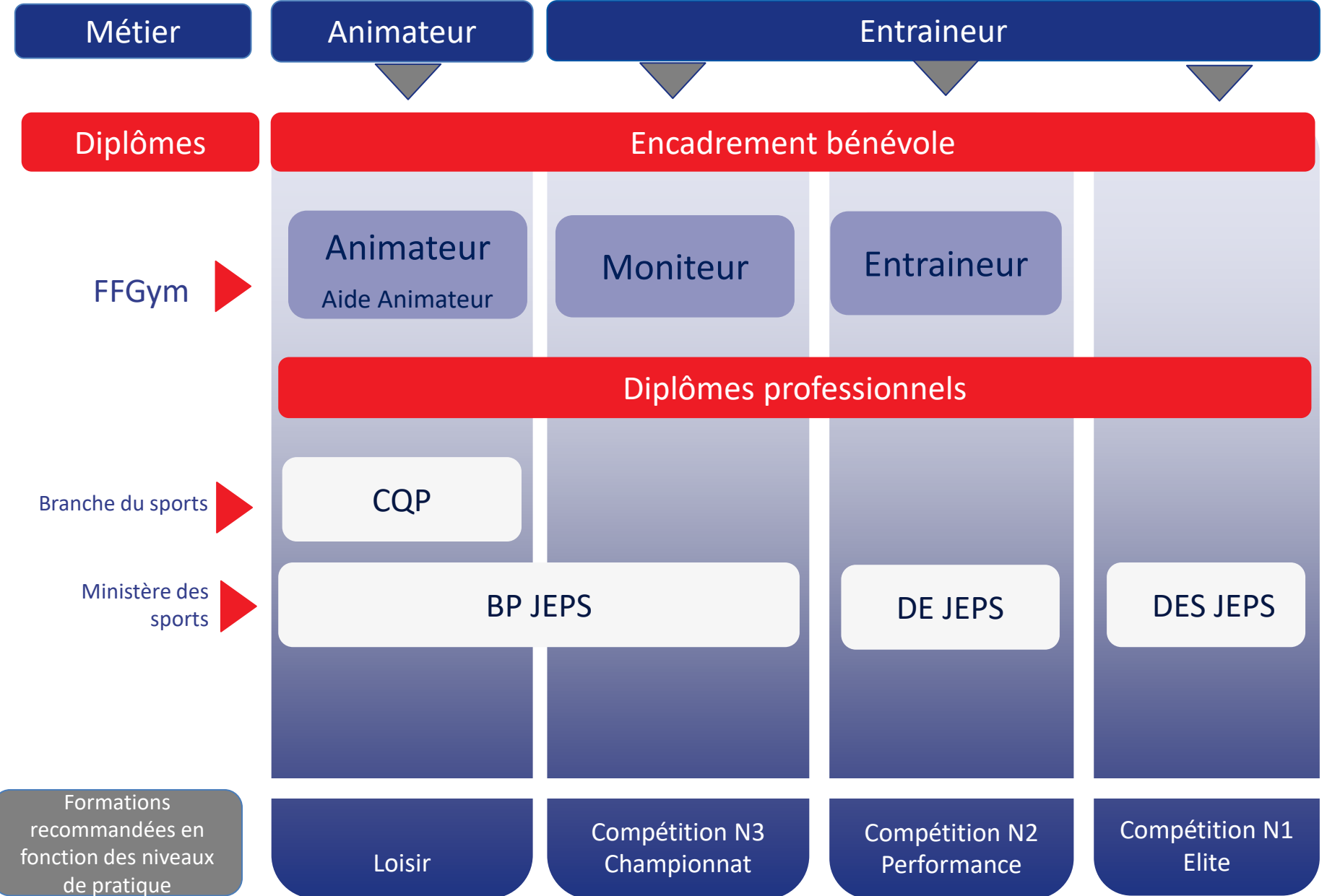




La Filière de Formation Fédérale





La formation animateur

Objectifs de la formation

Donner des outils à l'animateur pour

Faire pratiquer en
toute sécurité

Animer la
gymnastique

Donner envie de
pratiquer



Diplôme du PSC-1

Développer des compétences d'animateur

Module Animer 14h (1 WE)

Connaitre le programme Accessgym général

Module  GENERAL 14h (1WE)

Connaître un programme Access gym disciplinaire

21h  G A M

21h  T R

21H  PK

14H  G A C

14h  G R

14h  A e

Un module au choix

Module spécifique

- **ACCESS GYM disciplinaire**
 - Démarche d'apprentissage des éléments
 - Exercices incontournables
 - Les aides et parades
 - Connaissances techniques
- **Accompagner des gymnastes lors des**
 - Rencontres de proximité
 - ACCESS
 - Compétitions de proximité
 - Grilles d'éléments en GAM et GAF



Suite de la formation fédérale

Moniteur (de 70h à 105h)

Préparation de gymnastes à la compétition de finalité dpt,
région ou national

GAM GAF (105h)

Tr Tu Gac Ae (70h)

GR (105h)

Modules Communs

Planif,
Préparation
physique (14h)

Placement et
Acrobatie de
base (11h)

FOAD
10h

FOAD 10h

Individuel et
techniques de
base 30h

GAF 1
Eléments
de base
(35h)

GAM 1
imposé
(35h)

GAc
(35h)

Tr
(35h)

Composition,
planification et
utilisation de la
musique 30h

GAF 2
Difficulté B
du code?
(35h)

GAM 2
Libre FFG
(35h)

Tu
(35h)

Ae
(35h)

Ensemble,
préparation
physique et
acrobatique 35h

Positionnement vidéo ou présentiel

Stage Commun (26h communes + 9h spécifiques)

Formation à Distance (10h)

GAF
35h

GAM
35h

GR
35h

Tr
35h

GAc
35 h

Ae
30 h

Tu
20h

GAF
35h

GAM
35h

GR
35h

Tr
30h

GAc
25 h

Ae
30 h

Tu
20h

GAF
25h

GAM
25h

GR
25h

Durée par discipline

GAF
140h

GAM
140h

GR
140h

Tr
110h

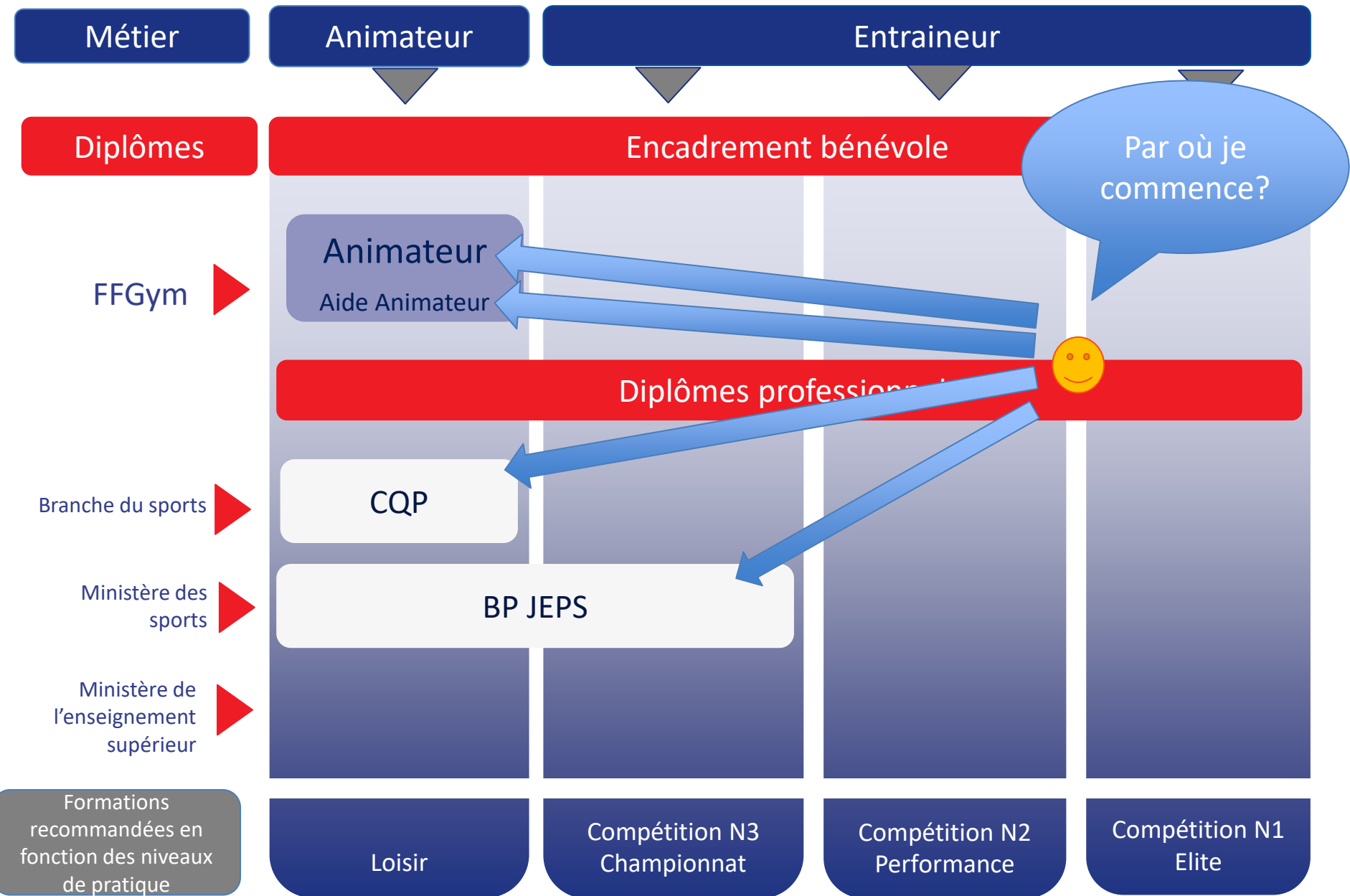
GAc
105 h

Ae
105 h

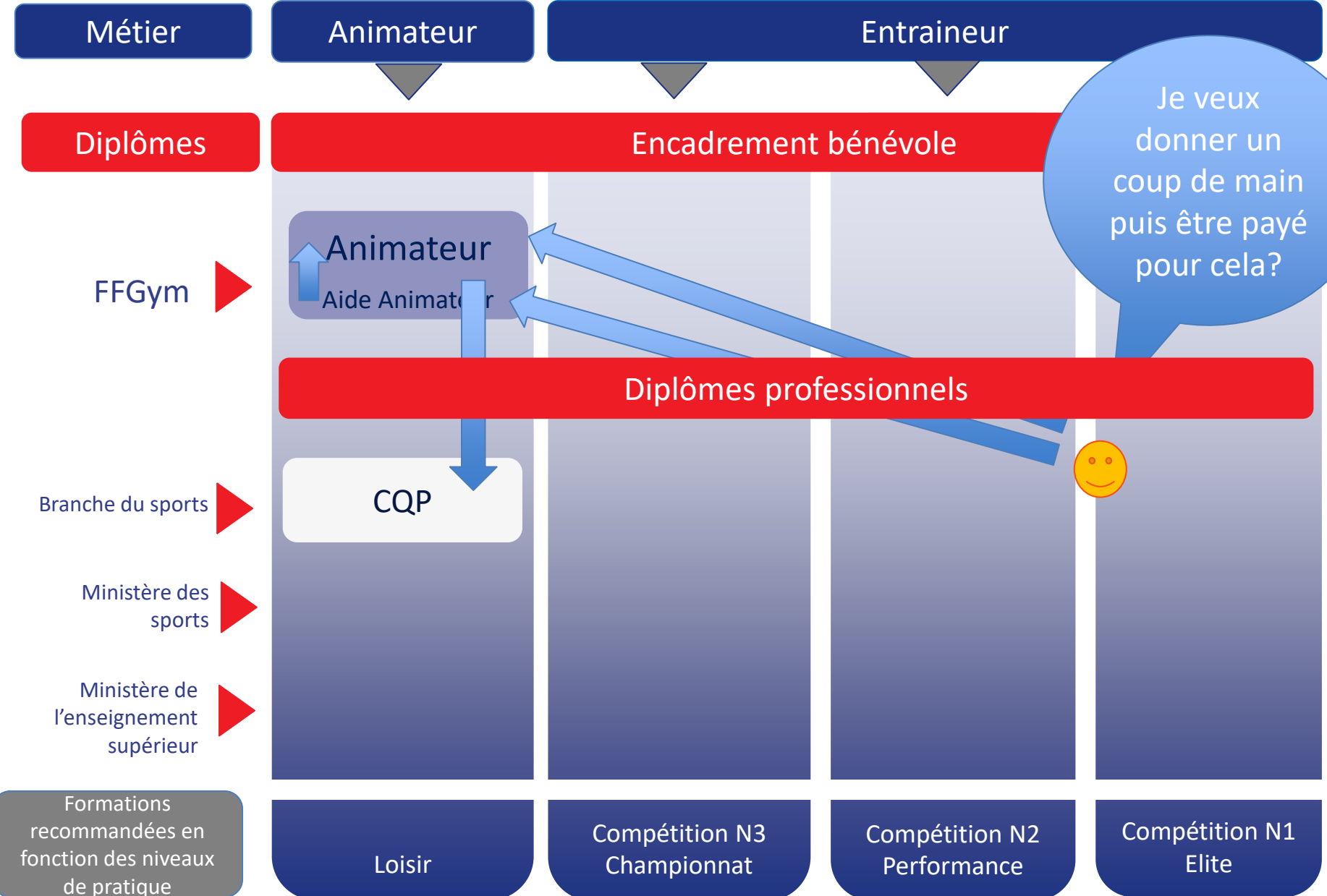
Tu
85h



Les parcours possibles



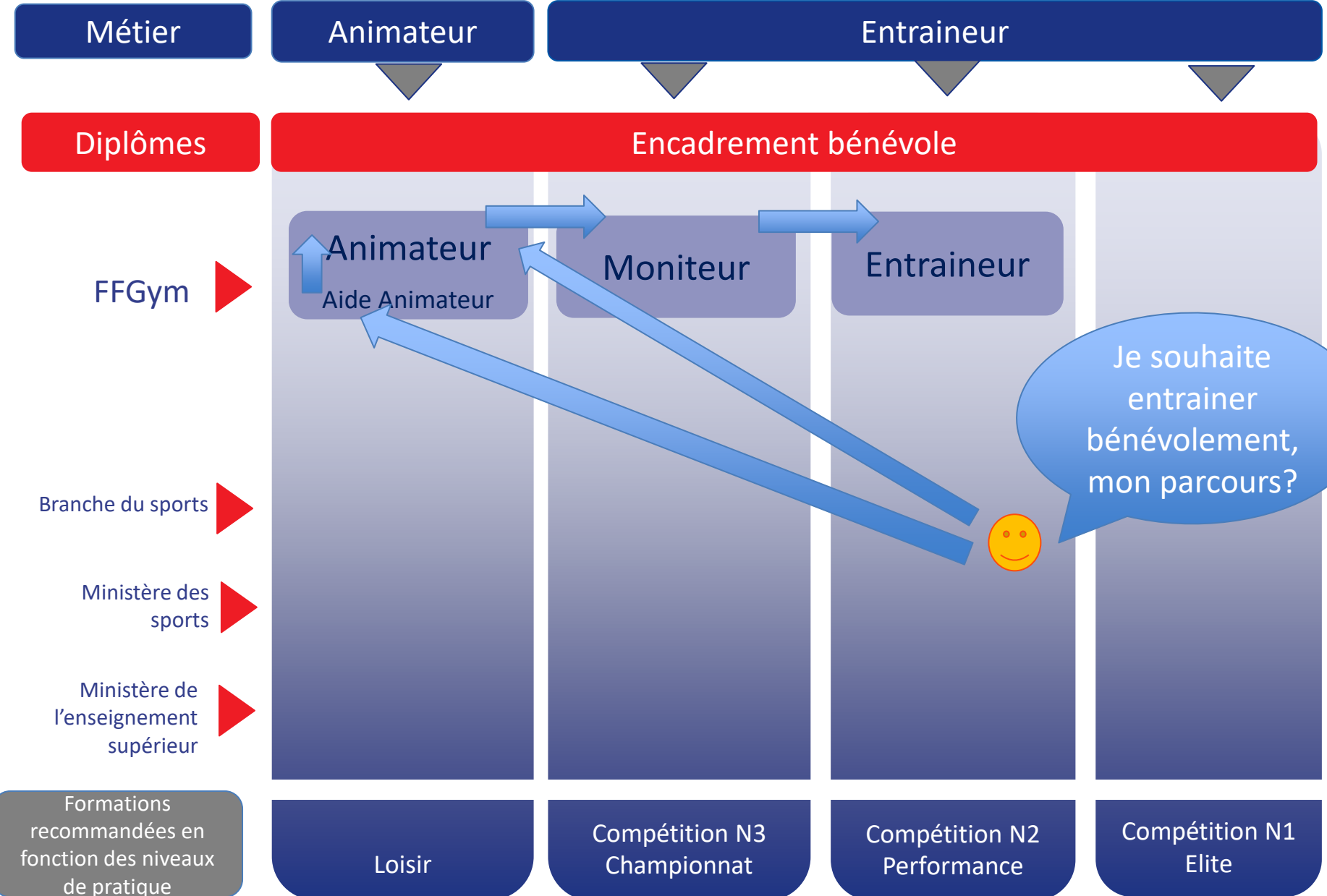
Parcours de formation: animer et gagner un peu



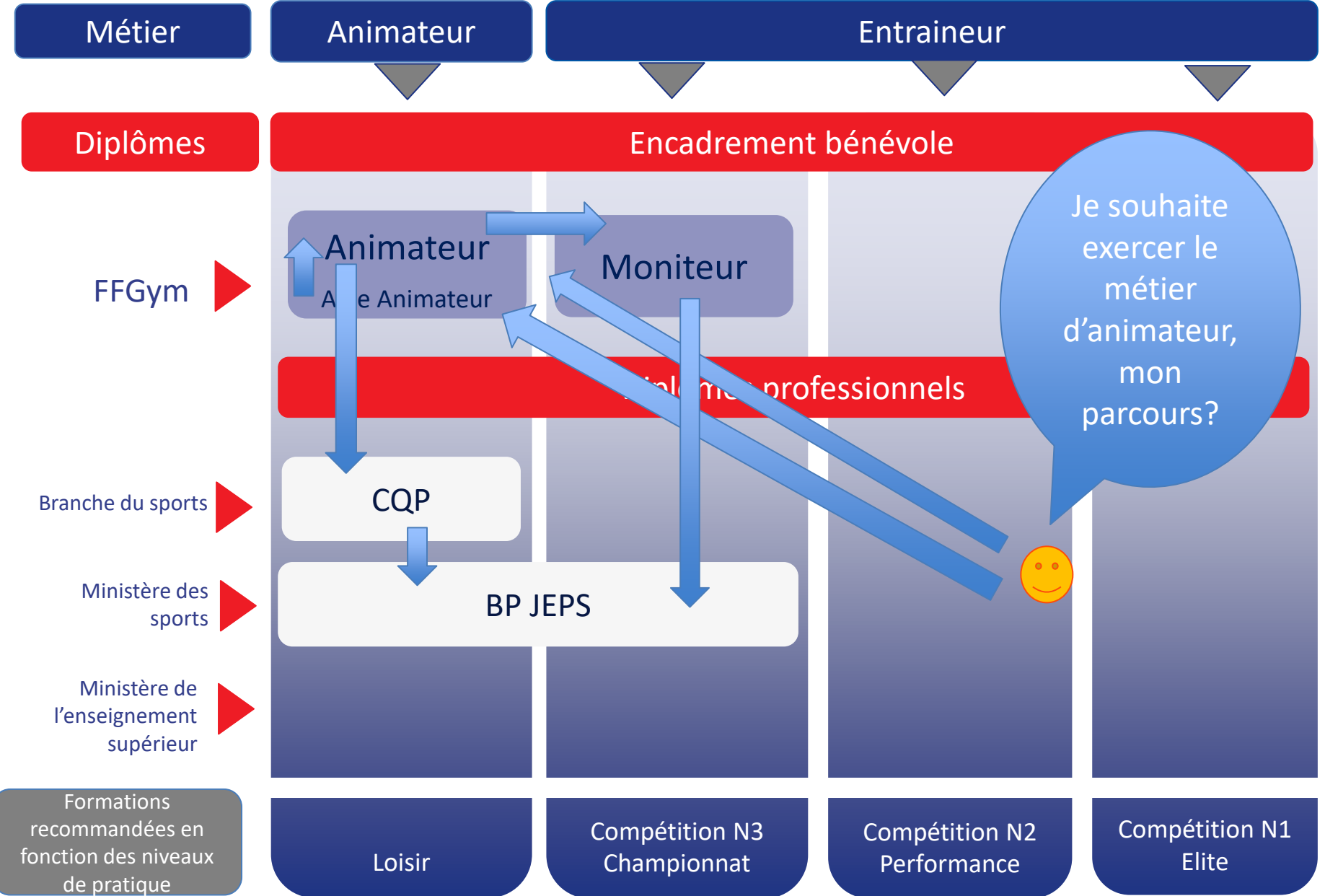
Je veux donner un coup de main puis être payé pour cela?



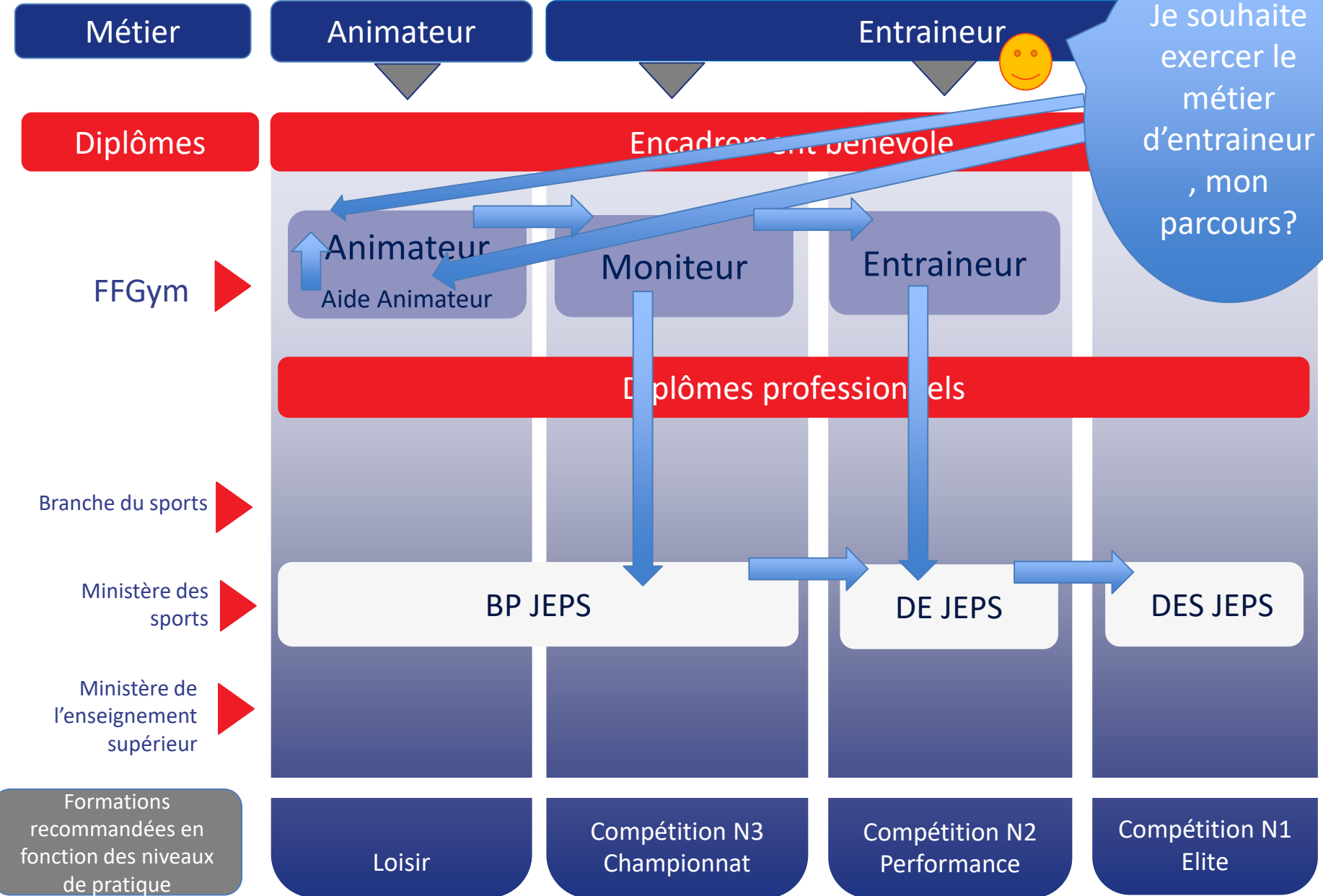
Parcours de formation: entraîneur bénévole



Parcours de formation : animateur professionnel



Parcours de formation: l'entraîneur professionnel



Je souhaite exercer le métier d'entraîneur, mon parcours?



Présentation des diplômes professionnels:

CQP Activités gymniques

- 3 mentions:
 - Activités gymniques acrobatiques (105 h)
 - Activités gymniques d'expression (105 h)
 - Eveil pour la petite enfance (70 h)
- Prérogatives:
 - Animation dans la mention
 - Encadrement de compétitions de proximité
 - Travail à temps partiel (305 h/an de face à face pédagogique)

BP JEPS mention Activités gymniques

- 2 options: (600h de formation)
 - Activités gymniques acrobatique
 - Gymnastique rythmique
- Prérogatives:
 - Animation dans toutes les activités gymniques
 - Encadrement d'un premier niveau de compétition dans l'option
- Equivalences d'UC
 - CQP Activité gymnique acro ou expression = UC3
 - Moniteur GAM ou GAF = UC4 activités gymniques acrobatiques
 - Moniteur GR = UC4 GR
- Formation
 - Dans les centres de formation

DE JEPS spécialité entraînement sportif

- 2 mentions: (700h de formation)
 - Disciplines gymniques acrobatique
 - Disciplines gymniques d'expression
- Prérogatives:
 - Encadrement de gymnastes de compétition dans la mention
- Equivalences d'UC
 - Entraîneur GAM, GAF, Tr, Tu, Gac= UC3 et UC4 disciplines gymniques acrobatiques
 - Entraîneur GR ou aéro = UC3 et UC4 disciplines gymniques d'expression
- Formation
 - 1 semaine par mois pendant une saison + FOAD

DES JEPS spécialité entraînement sportif

- 7 mentions: (700h de formation)
 - GAM GAF GR Trampoline Tumbling Gac Aérobic
- Prérogatives:
 - Encadrement de gymnastes de haut niveau
 - Encadrement de gymnastes de compétition dans la mention
- Formation :
 - 1 an à l'INSEP
 - 10 Séminaire de 4 jours (dont 3 transversales)
 - FOAD



CQP

Le métier

- Educateur sportif
- Animateur
- Les activités gymniques
 - Petite enfance
 - **Activités acrobatiques**
 - Activités d'expression
- Métier dans le monde associatif

→ Le métier d'éducateur sportif (animateur)

- des **droits**: Convention Collective Nationale du Sport
- des **obligations**: diplôme, honorabilité, sécurité, assurance...
- des **prérogatives** d'exercice: Animation gymnique

Conditions d'exercice du titulaire du CQP

→ Code du travail

→ Convention Collective Nationale du Sport

- Salaire minimum fixé par la CCNS
- Groupe 3 de la CCNS

- Le salaire minimum des personnes soumises au Chapitre 9 de la CCNS correspond au tableau ci-dessous :
- Chapitre 9
- Groupe de classification - Chapitre 9 Salaire brut minimum
- Groupe 1 1 606,85 € SMC
- Groupe 2 1 651,59 € SMC
- **Groupe 3 1 763,44 € SMC**
- Groupe 4 1 860,37 € SMC

Option : acrobatique

« Encadrement en autonomie par la découverte et l'initiation, des activités gymniques acrobatiques, à visée compétitive ou non :

- activités gymniques au sol, aux agrès ou sur supports élastiques (piste gonflable, fast track, mini-trampoline, trampoline);
- activités gymniques acrobatiques de groupe ».

Public : enfants, adolescents et adultes

Source Code du sport Annexe II-1

→ Animation

→ Tout public

→ Toute activité gymnique acrobatique (féminine, masculine, trampoline, tumbling, TeamGym, **Parkour**)

→ Rencontres de proximité et compétition jusqu'au niveau fédéral B

==>Attention les prérogatives peuvent évoluer dans les semaines à venir (en attente de publication du nouveau décret)



La formation

La formation en alternance

	Eveil pour la Petite Enfance	Acrobatiques	Expression
Positionnement	2 H	2 H	2 H
Formation en centre	88 H	124 H	109 H
Mise en situation en structure	40 H	50 H	50 H
Durée totale	130 H	176H	161 H

Ruban pédagogique : acrobatique

124 h **Option Activités Acrobatiques**

	Stage 1		FOAD	Stage 2	Stage 3		Stage 4
durée	28 h		5 h	28 h	34 h		29h
	14 h	14 h	5 h	28 h	21 h	13 h	29 h
Contenu	module animer CQP	module access général	connaissances théoriques	Activités acrobatiques (Tr)	Acces Disciplinaire	Activités acrobatiques (Gac)	Activités acrobatiques (TeamGym, Parkour,)
Allègement possible	autre CQP à partir de 2023	Animateur GAM, GAF, Tr, Gac		Animateur Tr	Animateur GAM, GAF post 2017	Animateur Gac	
Certification					DOSSIER 1et 2	DOSSIER 1et 2	Epreuve pédagogique

Le CQP 2023-2024 en Occitanie

- **Inscriptions:**
 - entre mi-avril au 30 juin ((15 sept-23)
- **Positionnement :**
 - mercredi 18 Oct-23 en Présentiel à Sète
- **Module 1 :**
 - du L 4 au J 7 déc-23 à Sète (34200)
- **Module 2 :**
 - du L 29 Janv-24 au J 1 Fév-24 à Montauban (82000)
- **Module 3 :**
 - du L 4 au V 8 mars 2024 à Montauban (82000)
- **Module 4 :**
 - du L 22 au V 26 avril 2024 à Blagnac (31700)



Le tuteur

Le tuteur

- **prérequis :**
 - justifier d'une expérience d'animation dans le champ des activités gymniques d'au moins trois ans
 - être titulaire au minimum du CQP AAG ou de tout autre diplôme équivalent ou supérieur (*BEESAG ou BEES 1er degré GAM, GAF, GR, TSA, BPJEPS AGFF, BPJEPS AG, Certificat de Qualification Professionnelle AAG, Moniteur GFL, Licence STAPS (éducation et motricité, APA ou entraînement sportif avec le supplément au diplôme en lien avec les activités gymniques), DEJEPS en lien avec les activités gymniques ; DESJEPS en lien avec les activités gymniques*)
- **et participer à une information organisée par la Fédération Française de Gymnastique (positionnement).**
- **Chaque tuteur peut tutorer 2 stagiaires CQP maximum et 3 stagiaires en tout, tout diplôme confondu.**

Le tuteur

- Prépare le stagiaire à ses futures fonctions
 - Facilite l'intégration du stagiaire dans la structure
 - Construit un parcours d'accès à l'autonomie pédagogique
 - Conseille dans les domaines technique et pédagogique
 - Évalue les apprentissages (observation au poste de travail)
 - Assure la relation avec l'organisme de formation
 - remplit la fiche de liaison des heures de stage (40 heures en éveil et 50 heures en AGA et AGE)
 - Assure le suivi de la constitution des dossiers et l'analyse
- ➔ C'est un acteur incontournable de la réussite du stagiaire



Documents administratifs

Documents obligatoires

À télécharger sur Formagym :

- Copie d'une pièce d'identité ;
- Un certificat médical de non contre indication à la pratique des activités physiques et sportives datant de moins de six mois à la date du positionnement;
- Une Attestation Prévention Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) ou de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ;
- Une attestation d'assurance « responsabilité civile » (pour les non licenciés Fédération Française de Gymnastique) ;
- Diplôme de votre tuteur;
- Attestation de pratique et/ou de présence
- Règlement des 110 € de frais de dossier

**Ne peuvent commencer le premier module de
formation
que les stagiaires dont le dossier d'inscription
est complet**

Financement de la formation

- **Financement individuel**
- **Financement par le club**
 - en direct
 - via d'autres financeurs
 - ✓ OPCO (AFDAS)
 - ✓ Dispositifs régionaux (Conseils régionaux, DRAJES, ...)
- **Financement public**
 - Pôle emploi
 - Conseils régionaux
 - Dispositifs régionaux d'aide à l'emploi
 - CPF



Merci de votre attention